

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de la Mayenne

Nombre de membres :		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	10

Date de la convocation :

16 Mai 2025

Date d'affichage :

30 Mai 2025

De la Commune de Jublains,

L'an deux mil vingt-cinq

Le 22 Mai à vingt heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Rondeau Alain, Maire de Jublains.

Présents : Alain Rondeau, Nathalie Hubert, Eric Chemineau, Ophélie Breton, Amélie Legendre, Djamel Bounadja, Astrid Fraudin, Frédéric Ansquer, Cédric Chardron, Antonin Leprince

Absents : Sandra Broussin, Samuel Bruneau, Pierrick Tranchevent, Daniel Lacroix

Secrétaire de séance : Ophélie Breton

Sandra Broussin donne pouvoir à Amélie Legendre.

Pierrick Tranchevent donne pouvoir à Nathalie Hubert.

2025-21 : LANCEMENT DU MARCHÉ : RENOVATION D'UN BATIMENT A DESTINATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE AU 20 RUE DU TEMPLE

La commune souhaite rénover le bâtiment communal au 20 Rue du Temple à destination scolaire et périscolaire.

En effet, le bâtiment sera isolé par l'intérieur, les menuiseries extérieures seront remplacées, les espaces seront redéfinies.

Récapitulatif estimatif :

Poste	Montant	Poste	Montant
Installation de chantier	10 000,00 €	Ventilation	7 500,00 €
Accueil périscolaire	96 646,00 €	Electricité	21 500,00 €
Etage	76 799,00 €	Chauffage	23 000,00 €
Combles	12 700,00 €	Nettoyage et ravalement des façades	15 000,00 €
Plomberie-Sanitaires	11 000,00 €	Désamiantage et déplombage	35 000,00 €
		Total	309 145,00 €

Calendrier de consultation des entreprises

Diffusion le 26 Mai 2025 à 10h00

Fin de réception des offres le 23 Juin 2025 à 12h00

Ouverture des plis le 23 Juin 2025 à 20h00

Analyses des offres le 24 Juillet 2025 à 18h30

Choix des entreprises le 24 Juillet 2025 à 20h00

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- *De valider le projet présenté ;*
- *De valider l'estimation des travaux ;*
- *D'autoriser Monsieur le Maire à lancer le marché ;*
- *D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant au présent dossier.*

Fait et délibéré le 22 Mai 2025

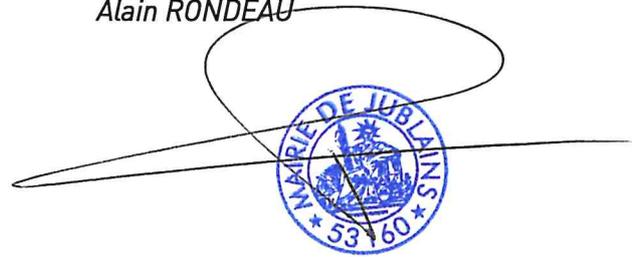
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Alain RONDEAU

Secrétaire de séance

Ophélie BRETON



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de la Mayenne

Nombre de membres :		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	10

Date de la convocation :
16 Mai 2025

Date d'affichage :
30 Mai 2025

De la Commune de Jublains,
L'an deux mil vingt-cinq
Le 22 Mai à vingt heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Rondeau Alain, Maire de Jublains.

Présents : Alain Rondeau, Nathalie Hubert, Eric Chemineau, Ophélie Breton, Amélie Legendre, Djamel Bounadja, Astrid Fraudin, Frédéric Ansquer, Cédric Chardron, Antonin Leprince

Absents : Sandra Broussin, Samuel Bruneau, Pierrick Tranchevent, Daniel Lacroix

Secrétaire de séance : Ophélie Breton

Sandra Broussin donne pouvoir à Amélie Legendre.
Pierrick Tranchevent donne pouvoir à Nathalie Hubert.

2025-22 : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE MAYENNE COMMUNAUTE ET LA COMMUNE DE JUBLAINS

Vu les statuts de Mayenne Communauté précisant dans la compétence environnement et développement durable, la compétence déchets ménagers de la manière suivante : élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : collecte et traitement,

Vu le schéma d'organisation des déchetteries et des points de collecte du territoire de la Communauté de Communes adopté par le Conseil de Communauté le 24 Octobre 2005 et les grands principes du schéma directeur des déchetteries et points de collectes adoptés par le Conseil Communautaire le 03 Novembre 2016,

Vu le point de collecte aménagé par la Communauté de Communes sur la commune de Jublains,

Vu la convention de prestation de service signée entre Mayenne Communauté et la commune de Jublains entre janvier 2015 et décembre 2023,

Vu la réalisation par Mayenne Communauté du Forum des métiers d'art à Jublains,

Vu la nécessité d'entretenir régulièrement la pelouse et les abords du forum des métiers d'art, propriété de la Communauté de Communes,

Vu la convention de prestation de service signée entre Mayenne Communauté et la commune de Jublains entre janvier 2015 et décembre 2023,

Considérant la possibilité pour la commune de Jublains de continuer à dégager une partie du temps de travail de ses agents,

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 29/05/2025

Publié le

en date du 24 Avril 2025
ID : 053-215301227-20250522-2025_22-DE



Vu la délibération du Conseil Communautaire de Mayenne Communauté

Il est proposé de régulariser la situation avec la commune de Jublains dont la convention s'est achevée en décembre 2023, par la signature d'une convention au titre de l'année 2024 incluant une tacite reconduction.

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- *D'approuver la conclusion d'une convention de prestation de service avec Mayenne Communauté ;*
- *D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document inhérent au présent dossier.*

Fait et délibéré le 22 Mai 2025

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Alain RONDEAU

Secrétaire de séance

Ophélie BRETON

